

● Pourquoi cette enquête ?

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, en 2008, une importante enquête sur la santé et le handicap (Enquête Handicap-Santé 2008).

Son objectif est de **mieux appréhender les conditions de vie des personnes** et leurs éventuelles difficultés quotidiennes liées à un problème de santé, un handicap ou à l'âge.

Pour compléter les informations auprès de ces personnes, un ou plusieurs de leurs proches apportant un soutien (aussi appelés les "aidants informels"), sont interrogés dans le cadre d'une seconde enquête.

Cette enquête est **réalisée par l'Insee** pour le compte de la Direction de la Recherche des Études et des Statistiques (Drees) (1).

Mieux **connaître** ce que font **les aidants**, leur nombre, leurs difficultés, leurs besoins, permet d'apporter l'éclairage nécessaire à **l'orientation des politiques publiques**.

C'est pourquoi cette enquête bénéficie du soutien d'organismes tels la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), etc.

(1) La Drees est le service statistique du Ministère de la Santé. Ses enquêtes servent notamment à orienter la politique publique en faveur des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées.

Exemples de question :

- ▶ Depuis combien de temps apportez-vous de l'aide à M. ... ?
- ▶ Avez-vous dû aménager votre activité professionnelle pour aider Mme ... ?
- ▶ Pouvez-vous vous ménager des moments de répit ?

● Pourquoi vous ?

Lors de l'enquête Handicap-Santé 2008, un de vos proches a été interrogé et vous a désigné comme lui apportant une aide.

Il est important de pouvoir vous rencontrer même si vous considérez ce soutien comme allant de soi ou si vous avez du mal à vous reconnaître comme un "aidant". **Votre participation** à cette étude **est essentielle pour la qualité des résultats**.

● Résultats de la précédente enquête

La dernière enquête nationale menée par l'INSEE (Handicap-Incapacité-Dépendance, 1998-1999) a permis de chiffrer à **5 millions**, le nombre de personnes bénéficiant d'une **aide régulière** leur permettant d'accomplir certaines tâches de la vie quotidienne.

- ▶ Pour près de **la moitié des personnes âgées** d'au moins 60 ans vivant à domicile, l'**aide** provenait uniquement **de l'entourage**.
- ▶ **62%** des personnes en situation de handicap vivant à **domicile et aidées**, le sont par un ou plusieurs aidants non professionnels : il s'agit principalement **des membres de la famille**.

● Comment va se dérouler l'enquête?

La collecte se déroule d'avril à septembre 2008.

Un enquêteur vous contacte pour obtenir un rendez-vous et réalise l'enquête sur support papier.

Il est muni d'une **carte officielle** (spécimen ci-dessous) et **tenu au secret professionnel**.



● Vos réponses sont-elles anonymes ?

Toutes les informations obtenues sont exclusivement destinées à un usage statistique ; dès la fin de la collecte, elles sont rendues anonymes.

Elles figurent, dans un fichier ne permettant aucune identification des personnes enquêtées.

Quelles sont
les **missions**
de **l'Insee** ?

L'Institut national de la statistique et des études économiques est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

L'Insee coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

En aucun cas, l'Insee n'a le droit de communiquer les renseignements individuels obtenus lors d'une enquête statistique.

(loi n° 51-711 du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique).

À quoi servent
les informations
collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Chaque année, **250 000 questions** sont adressées à l'Insee.

Elles émanent d'horizons les plus divers :
journalistes, entreprises,
enseignants, chercheurs,
pouvoirs publics, collectivités locales,
administrations ou particuliers.

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

- ▶ **téléphoner** à Insee contact : **0 825 889 452**
(0,15€ la minute) du lundi au vendredi de 9h à 17h
- ▶ **déposer** un courriel
sur le site internet de l'Insee : **www.insee.fr**
cliquer sur "contact"

▶ **Merci pour votre participation**

Enquête

auprès des

aidants informels

Enquête par sondage
Avril à septembre 2008

